

Crédits: 30

Présentation

Le certificat en intervention psychoéducative est offert au campus de Trois-Rivières et au campus de Québec. Pour s'inscrire sur le campus de Trois-Rivières, l'étudiant doit indiquer le code 4624.

En bref

Ce certificat vise à développer les connaissances et les habiletés d'intervention reliées aux diverses problématiques d'intégration et d'adaptation psychosociale. Ce programme est conçu pour les intervenants en exercice, les détenteurs d'un DEC ou les bacheliers d'autres disciplines voulant entreprendre une formation de niveau universitaire en intervention psychoéducative. Veuillez noter que ce certificat n'est pas suffisant pour accéder aux postes d'intervenants, d'éducateurs, d'agents en relations humaines ou autres. L'exigence de la réussite d'un baccalauréat et/ou d'une maîtrise est habituellement requise.

La réussite d'un certain nombre de crédits ou l'obtention du diplôme au programme de Certificat en intervention psychoéducative n'assurent aucunement le passage automatique au baccalauréat en psychoéducation.

L'étudiant qui souhaite y être admis doit faire une demande d'admission selon les conditions d'admission et les modalités de sélection en vigueur au programme de baccalauréat en psychoéducation (7615, 7815).

Objectifs du programme

Ce certificat vise à développer les connaissances et les habiletés d'intervention reliées aux diverses problématiques d'intégration et d'adaptation psychosociale.

Les problématiques particulières envisagées touchent les domaines suivants :

- La délinquance et la criminalité;
- Les dépendances;
- L'intervention précoce.

De plus, sept cours obligatoires fournissent une formation de base en relation d'aide, en planification et organisation de l'intervention, sur les problèmes cognitifs, les courants théoriques, et les problématiques sociales.

Atouts UQTR

Particularités

Note : pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « ARTS ». Vous retrouverez tous les renseignements concernant les conditions particulières à respecter dans le cadre d'un cheminement de baccalauréat par cumul de certificats en cliquant sur ce lien.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec
Base collégiale

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et détenir une cote de rendement globale d'au moins 20.

Base universitaire

Avoir déjà réussi trente crédits de cours universitaire avec une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 dans un domaine pertinent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et avoir oeuvré pendant au moins trois ans à temps plein ou l'équivalent dans le domaine de l'intervention psychosociale auprès d'une clientèle en difficulté d'adaptation. Dans ce cas, la demande d'admission sera évaluée par le responsable de programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des lettres d'attestations de nature quantitative et qualitative de son expérience professionnelle. L'expérience personnelle ne peut, en aucun cas, être substituée à l'expérience professionnelle.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux étudiants provenant de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (21 crédits)

PSE1024 Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives
PSE1034 La délinquance et la psychoéducation
PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducatrice
PSE1049 Dépendances
PSE1055 Fondements théoriques et pratiques psychoéducatives
PSE1065 Problèmes sociaux et réalités contemporaines
PSE1069 Evaluation et intervention précoce

Cours optionnels (9 crédits)

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

PSE1030 Technologies et adaptation psychosociale
PSE1050 Intervention communautaire
PSE1066 Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme
PSE1072 Evaluation et intervention psychoéducatrice en milieu scolaire
PSE1073 Nouvelles avenues pour le psychoéducateur
PSE1086 L'éducation des élèves doués
PSE1100 Autisme : Intervenir auprès de la personne et de ses proches
PSE1101 Perspectives autochtones et intervention psychosociale
PSE1102 Nouvelles avenues pour le psychoéducateur 2
SOC2311 Environnement social autochtone

Autres renseignements

- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de Techniques d'éducation spécialisées (TES) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître douze (12) crédits de scolarité (4 cours);

- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de Techniques d'intervention en délinquance (TID) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître six (6) crédits de scolarité (2 cours).

Règlements pédagogiques particuliers

La direction des programmes procède à l'analyse du dossier d'équivalence (reconnaissance des acquis et des compétences) seulement lorsque l'étudiant.e a été admis.e

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant.e et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.